



Délibération de l'assemblée générale N° 01 du 30 mai 2018

**Portant désignation des membres du comité de démocratie sanitaire placé auprès du directeur du GIP PROM**

.....  
**L'assemblée générale,**

**Vu** la convention constitutive du GIP PROM, modifiée, et notamment ses articles 25 et 26,

**Vu** l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé N°2017-02 du 2 janvier 2017 portant nomination de M. Guy-Albert RUFIN-DUHAMEL en qualité de directeur du GIP PROM,

**Vu** la procédure de consultation par correspondance lancée le 2 mai 2018,

**Vu** le procès-verbal de clôture de la procédure de consultation en date du 16 mai 2018,

**Sur proposition** du Directeur du GIP PROM

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**: Sont nommés en qualité de membres du comité de démocratie sanitaire placé auprès du directeur du groupement d'intérêt public plateforme régionale d'oncologie de Martinique les personnalités civiles suivantes :

	<b>Nom Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Profession</b>
M.	BOLOSIER Bernard	22/09/1947	Cadre culturel retraité
Mme	BONNAIRE (épouse ANGLIONIN) Corinne	28/11/1968	Enseignante
M.	CALLY Sully	07/02/1955	Artisan
M.	CAMILLE Victor Judes	28/09/ 1958	Jardinier
M.	CAREME Mike	26/11/1985	Formateur
M.	CATORC Cédric	02/01/1986	Commercial
M.	CLAVELY Jean-Marie	21/08/ 1957	Educateur sportif

M.	FELVIA Gérard	10/12/1952	Gérant de sociétés
Mme	FLOBINUS Yolaine	11/07/1958	Auxiliaire de vie sociale
M.	FRANCOIS marc Julien	11/09/ 1979	Sage-femme
M.	LAMBERT Max	24/06/1968	Formateur en informatique
Mme	LUGSOR (épouse EMAL) Sandrine	24/12/1975	Responsable qualité
M.	MONLOUIS-BONHEUR Mike Jonas	02/10/1980	Gestionnaire entreprise à l'IRCOM
Mme	MYRTIL Monique	26/01/1965	Professeur certifié hors classe
M.	NILOR Jean-Philippe	15/05/1965	Député de Martinique
Mme	PAME (épouse VALENCE) Dominique	19/12/1966	Restauratrice
M.	SALAMON Samy	13/05/1986	Avocat
M.	SOUTARSON Jean-Jacques	11/08/1978	Sapeur-pompier
Mme	VALLIN Edmonise	19/05/1958	Comptable
Mme	ZAM MENDOMO Géraldine	27/08/1987	Cheffe de service mandataire judiciaire à la protection des majeurs

**Article 2:** Le mandat des membres entre en vigueur à compter de la date d'installation du comité pour une durée de 2 ans.

Le président du Groupement d'Intérêt Public  
Plateforme Régionale d'Oncologie de Martinique



Le Directeur Général de  
l'Agence Régionale de Santé  
de Martinique

*Patrick Housnel*

Patrick HOUSSEL

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du juge administratif plus particulièrement en premier ressort devant le Tribunal Administratif de Fort-de-France dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur effective.**